



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 février 2011
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 9 février 2011, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je m'adresse à vous pour vous faire part de ma profonde préoccupation face aux attaques terroristes incessantes provenant de la bande de Gaza.

Hier, le 8 février 2011, quatre obus de mortier tirés de la bande de Gaza sur le sud d'Israël ont explosé à proximité de civils dans le secteur de Sha'ar Hanegev et endommagé un véhicule.

Ces attaques incarnent une tendance alarmante : depuis le début de 2011, nous avons assisté au lancement de quelque 16 roquettes et à 24 tirs de mortier depuis Gaza en direction du sud d'Israël. La semaine dernière, des terroristes de Gaza ont lancé une roquette Qassam sur le secteur israélien de Sdot Negev et huit obus de mortier ont été tirés sur le sud d'Israël.

Comme je l'ai indiqué dans mes précédentes lettres en date des 1^{er} février 2011 (S/2011/49), 21 décembre 2010 (S/2010/652) et 9 décembre 2010 (S/2010/623), ces attaques constituent une violation flagrante du droit international et doivent être examinées avec le plus grand sérieux.

Israël attend du Conseil de sécurité, du Secrétaire général et de la communauté internationale qu'ils condamnent avec fermeté toutes ces attaques qui illustrent le danger bien réel pour leur sécurité auquel les Israéliens et leur gouvernement font face au quotidien. Malheureusement, Gaza n'est qu'une des nombreuses menaces que font peser sur mon pays les organisations terroristes qui, de façon cynique et délibérée, mènent leurs activités parmi les populations civiles.

Israël tient l'entité terroriste exerçant le contrôle de facto de Gaza entièrement responsable de toutes les attaques terroristes provenant de cette région. En réponse, il continuera à exercer son droit de légitime défense, selon qu'il conviendra, et prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger ses citoyens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Meron **Reuben**

